



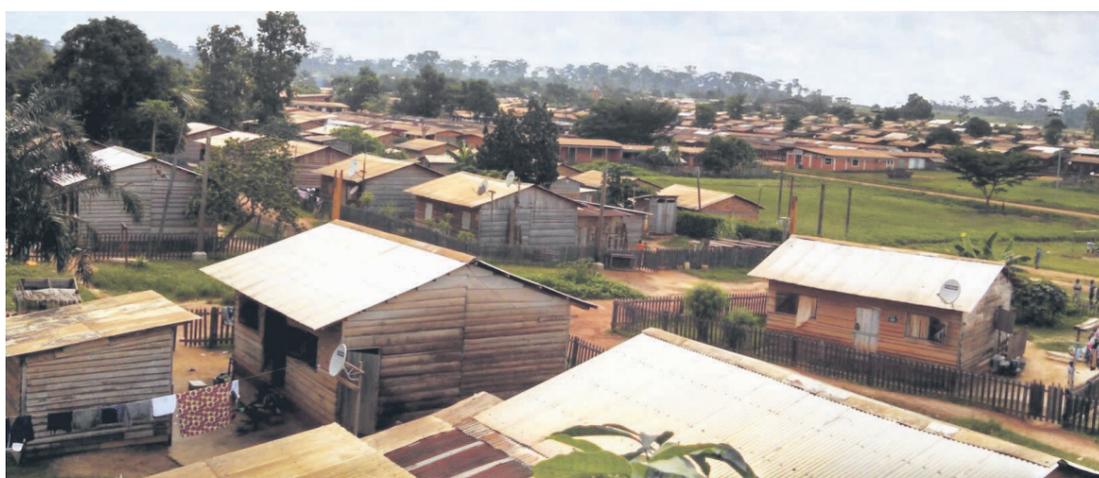
COVID-19

Pokola nouveau foyer de la pandémie

Longtemps restée au bas niveau du tableau sur la liste des départements touchés par la Covid-19, la Sangha constitue désormais le troisième foyer de la pandémie avec un total de 52 cas dont 51 nouvellement détectés dans la seule localité de Pokola peuplée de plus de 18.000 habitants.

« Un foyer épidémiologique s'est déclaré dans le département de la Sangha qui vient d'enregistrer 51 nouveaux cas dans la cité industrielle de Pokola », a indiqué, lors du dernier point épidémiologique, le coordonnateur technique national de la riposte à la pandémie, le Dr Gilbert Ndziessi, précisant que le Congo enregistre à ce jour au total 3546 cas pour 1959 guéris et 58 décès.

Page 7



Une vue du district de Pokola, nouveau foyer de la pandémie DR

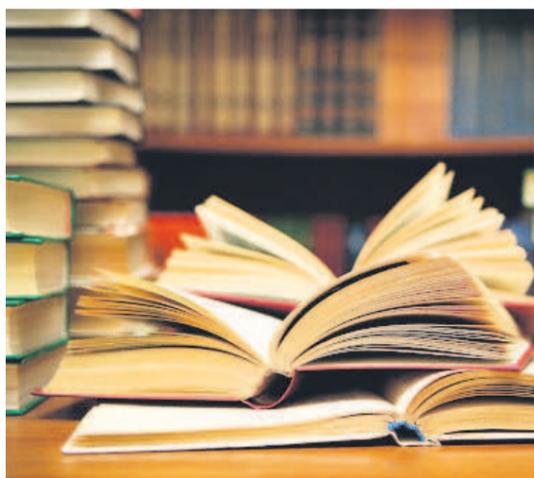
POÉSIE

“Les Éditions +” promeuvent l'écriture en langues nationales

«Les Éditions +» initiatrices du concours de traduction de poésie en langues nationales, organisent, durant ce mois d'août, des tables rondes sur le thème « Littérature africaine : penser et écrire en langues nationales ».

Selon les organisateurs, ces tables rondes en forme de concours diffusées en live sur leur page Facebook visent à favoriser un partage et des échanges virtuels pour inciter les écrivains des régions d'Afrique de l'ouest, du centre, du nord, de l'océan indien et les Caraïbes à écrire en langues nationales et permettre aux lecteurs de savourer leurs œuvres.

Page 11



PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE CONAKRY

Alpha Condé pressenti candidat à sa propre succession



Le parti au pouvoir en Guinée Conakry tient son congrès depuis le 5 août dernier à l'issue duquel les membres devraient désigner l'actuel chef de l'Etat Alpha Condé candidat à la prochaine élection présidentielle.

« La voix des femmes, c'est le soutien que nous apportons au président pour qu'il continue dans le progrès. Les femmes, particulièrement du bureau politique national, tiennent à la continuité du président Alpha Condé », a indiqué Hadja Djene Saran Camara, membre du parti au pouvoir.

Page 8

FOOTBALL

JST enfin sur le podium du championnat national ligue 1



Avec douze victoires remportées cette saison sportive 2020 au championnat national d'élite direct ligue 1 arrêté quatre journées avant la fin, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) qui a totalisé 41 points peu enfin goûter aux délices du podium en se plaçant en troisième position du classement derrière l'AS Otoho et Diables noirs.

Ce classement constitue, pour la JST, le meilleur depuis sa participation au championnat national formule directe. En 2016, l'équipe avait terminé la phase aller à cette même place mais s'était malheureusement arrêtée juste avant la reprise.

Page 11

EDITORIAL

Drame

Page 2

ÉDITORIAL

Drame

La catastrophe qui s'est produite mardi soir au Liban et qui a dévasté le port de Beyrouth en faisant plus d'une centaine de morts sonne pour le monde entier comme un avertissement général. Elle montre, en effet, à quel point il est important, dans le monde très industrialisé, très chimique et donc très pollué où nous vivons, de prendre toutes les précautions nécessaires afin que l'accumulation des produits dangereux ne provoque plus de terribles sinistres.

Avant d'aller plus loin disons à nos amis Libanais combien nous sommes de cœur avec eux dans la tragédie qu'ils vivent. Très présents chez nous comme partout ailleurs sur le continent africain, ils viennent de subir une blessure d'autant plus forte que celle-ci s'est ouverte dans le contexte économique, financier, social particulièrement difficile que vit aujourd'hui le pays. Et nous partageons leur tristesse comme leur désarroi.

Au-delà de ce qui vient de se passer à Beyrouth avec l'explosion d'un stock de 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium conservées sans la moindre précaution en pleine ville, toutes les nations doivent prendre aujourd'hui la juste mesure des dangers que porte en elle la masse des déchets de toute nature qui s'accumulent à proximité des grandes cités. Et ceci vaut particulièrement pour les matières nucléaires que les plus puissantes nations du globe génèrent de différentes façons et pour diverses raisons, parmi lesquelles figure en bonne place la production d'armes de destruction massive censées les protéger contre les menaces extérieures.

Alors que la communauté mondiale dans son ensemble prend peu à peu conscience des menaces vitales que génèrent pour l'espèce humaine le dérèglement climatique et la hausse des températures qui l'accompagne, le drame qui vient de se produire au Liban sonne comme un avertissement global que chacun d'entre nous doit prendre en compte. Redoubler de prudence alors que le progrès scientifique et technique s'accélère est un impératif auquel aucun peuple, aucune nation, aucun continent ne peuvent plus se soustraire. Mieux vaut en avoir conscience avant qu'il soit trop tard.

Beyrouth est là pour le démontrer, le confirmer tragiquement.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Des projets d'assainissement pour Bacongo et Poto-Poto

Le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a dévoilé le 6 août, lors d'une rencontre citoyenne, les activités prévues et en cours d'exécution dans le deuxième arrondissement, Bacongo, et troisième arrondissement, Poto-Poto.



Dieudonné Bantsimba et Simone Loubienga/Adiac

Le maire de Brazzaville poursuit sa série de visites dans les différents arrondissements de la capitale. Face aux autorités municipales des deux arrondissements, les services déconcentrés ainsi que les responsables des agents de la force publique, Dieudonné Bantsimba a rappelé le programme d'activités que le bureau est en train de mettre en œuvre. Un programme d'investissements visant, entre autres, l'assainissement, la réhabilitation des voiries urbaines (bitumées) et l'aménagement des marchés domaniaux. Il s'agira également d'améliorer les transports et l'éclairage publics.

L'autre volet concerne l'amélioration des recettes par la bonne maîtrise du fichier des contribuables et de la chaîne des dépenses. Conformément à ce programme, certains projets sont en cours d'exécution à Poto-Poto, notamment le curage du BB4 ; le collecteur de Madoukou au niveau de la rue du 5-Février ; le reprofilage des routes. Il est également prévu l'aménagement des marchés domaniaux ; le pavage des routes.

« Poto-Poto ne tire pas assez profit de son dynamisme économique »

Le maire de Brazzaville a profité de cette occasion pour annoncer la réhabilitation prochaine du siège de la mairie de Poto-Poto. Les études de faisabilité de ce projet financé par l'Association internationale des maires francophones (AIMF) démarrent sous peu. Maintenant, concernant la carte géo-

graphique de son arrondissement, l'administrateur-maire de Poto-Poto, Jacques Elion, a rappelé quelques difficultés rencontrées dans sa gestion quotidienne. « Centre commercial et d'approvisionnement de notre capitale et de certains pays voisins de l'Afrique centrale, Poto-Poto ne tire pas assez profit de son dynamisme économique. L'évasion des recettes constitue l'une des causes majeures de l'amenuisement de l'assiette municipale couplée à plusieurs missions de recouvrement qui se chevauchent pour un même objet sans résultats probants », a-t-il renseigné, suggérant l'actualisation du fichier des contribuables au travers d'un recensement exécuté par un organe indépendant afin de maîtriser le nombre de contribuables.

La corniche menacée par des têtes d'érosions

S'agissant de Bacongo, des projets sont également en cours d'exécution ou prévus. Il s'agit, entre autres, de la réhabilitation actuelle du grand collecteur de Zanga dia ba Ngombé ; le démarrage sous peu des travaux de profilage, de réhabilitation et de pavage de certaines voiries dont l'avenue des Trois francs.

Des efforts salués par l'administrateur-maire de Bacongo, Simone Loubienga, qui a présenté les doléances des habitants de son arrondissement. Il s'agit du déficit en personnel ; de la vétusté du bâtiment principal du siège de la mairie ; du chômage des jeunes, de l'insalubrité et du manque

de budget de fonctionnement. A cela, s'ajoutent la vétusté des canalisations, l'inaccessibilité de certains quartiers et la gestion du premier module du marché Bernard Kolélas qui manque d'entrepôt, la sécurisation de la route corniche menacée par des têtes d'érosions et victimes des actes de banditisme.

Lutter contre l'occupation anarchique dans les marchés domaniaux

Partout où il est passé, le maire de Brazzaville a invité les différents acteurs à s'impliquer dans la mise en œuvre de la nouvelle politique locale de gestion urbaine. « Nous demandons votre implication effective dans l'action municipale. Vous devez être des acteurs et non des spectateurs dans l'action municipale... C'est votre ville, c'est votre arrondissement. Vous devez participer activement à l'amélioration du cadre de vie de l'arrondissement, soit par des actions positives, soit par des suggestions pertinentes », a-t-il exhorté.

Il a également insisté sur la lutte contre l'occupation anarchique des espaces publics dont les marchés domaniaux. Un phénomène qui pourra être éradiqué avec l'apport des agents de la force publique qui devraient jouer le rôle de police administrative. Les administrateurs-maires de ces arrondissements devraient ensuite tout mettre en œuvre pour éradiquer le phénomène de déversement des eaux usées dans les collecteurs.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT

Cinq sociétés polluent les forêts de Zoulabouth

L'information a été donnée à la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, par les habitants de la localité de Zoulabouth, située à 65 kilomètres de Ouesso dans la sous-préfecture de Mokéko, département de la Sangha, au cours d'une rencontre citoyenne qui a eu lieu, le 4 août.

La rencontre citoyenne a débuté par la présentation de la cartographie participative du terroir villageois de Zoulabouth et Aboya Makambo, à la ministre, afin qu'elle s'imprègne de la situation sur le terrain et surtout du calvaire des riverains. Une initiative louée par Arlette Soudan-Nonault, qui n'a jamais vu pareille chose partout où elle est passée déjà. Elle a salué également le nouvel éveil des populations en ce qui concerne les questions environnementales.

A Zoulabouth, les ressources naturelles sont dégradées depuis 2016 par l'exploitation minière et forestière abusive et sauvage par la société minière Zinghoue et quatre autres, sur un vaste étendu de 52 kilomètres. La ministre qui a été informée de cette catastrophe est allée d'abord s'enquérir de la situation auprès des riverains, avant de repartir pour un constat sur le terrain. « J'ai décidé comme Saint François d'Assise de prendre le bâton de pèlerin, et de venir toucher du doigt comme Saint Thomas d'Aquin, afin de palier ces manquements qui mettent en péril la vie de nos populations », a déclaré la ministre.

Ces sociétés qui exploitent les ressources naturelles de jour comme de nuit, ont pollué l'eau ; les ressources halieutiques ont disparu, à cause de l'utilisation des produits chimiques employés dans l'exploitation aurifère. L'agriculture, la grande exploitation de cacao, la chasse artisanale qui était beaucoup plus encadrée, ne se font plus. Le premier site est situé à trois kilomètres du village.

Cris de détresse des riverains

« Si vous allez sur le terrain, vous allez avoir pitié de nous. On ne peut plus boire de l'eau, parce qu'elle est abîmée. Nous souffrons et sommes déjà morts. A beau



Arlette Soudan-Nonault découvre la cartographie de Zoulabouth (crédit photo/MTE)

mentir qui revient de loin, ces sociétés nous tuent au nom du président de la République. Ils disent que c'est le président qui les a envoyés ici. Comment savoir que ce n'est pas le président de la République ? », s'est plaint un riverain.

« Ce qu'ils nous font, c'est comme quelqu'un qui mange la viande jusqu'aux os, alors qu'il sait très bien qu'il a un chien qui mange les os. Nous ne bénéficions de rien de ces sociétés ; elles détruisent notre nature. Ça fait quand même mal que les étrangers viennent nous narguer ici au nom du chef de l'État, alors que c'est le mensonge. Merci de venir nous éclaircir toujours », a ajouté une dame.

Victimes de cette tuerie à petit feu, un autochtone a déploré également

le comportement malsain des responsables de ces sociétés. « Nous, notre base c'est la forêt, mais ils nous l'ont détruite. Il n'y a plus rien. Même l'eau est détruite. Étaient-ils venus ici pour nous tuer ? Ils sont méchants. Aidez-nous. », s'est-il plaint.

Comme ces sociétés ne respectent pas les cahiers de charge, les riverains ont demandé à la ministre de procéder à leur mise en demeure comme elle le fait partout où elle passe. Ils ont également informé la ministre que parmi ces sociétés, il y en a qui sont prêtes à partir, alors qu'elles n'ont pas réhabilités là où elles ont dégradé.

A propos, la ministre, en sa qualité de conservatrice du patrimoine naturel du Congo depuis octobre 2017,

a promis de mettre de l'ordre tout en rassurant les riverains qu'aucune société ne quittera Zoulabouth si elle ne réhabilite pas les endroits qu'elle a dégradés et pollués, ceci, au travers des audits qui seront faites mais assorties des pénalités. Le préfet du département et les services déconcentrés y veilleront. Un délai d'un mois leur est donné pour se conformer. Celle qui ne le fera pas, seraient mis en demeure. « Nous ne sommes pas contre le fait que les sociétés s'installent au Congo, mais il faudrait qu'elles respectent l'étude d'impact environnemental et social », a déclaré la ministre.

S'agissant des pénalités, la ministre a annoncé qu'exceptionnellement ils vont voir comment corriger, ramener ce cahier de charge qui doit être issu

du plan de gestion environnemental pour permettre également comme cela est prévu par les textes de l'état, une meilleure prise en charge de ces populations qui ont beaucoup de patience. Parce que pratiquement depuis 2016, ces exploitations se font à leur détriment et en contrepartie, ils ne gagnent rien sur le plan matériel ; malheureusement leur santé se dégrade au quotidien.

Séance de travail avec les forces vives de Ouesso

Avant de quitter Ouesso, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, a eu une séance de travail avec les autorités administratives, la force publique, les élus présents à Ouesso et les chefs de quartiers. Au cours de cette séance, la ministre a pris l'engagement de revenir dans le département de la Sangha afin de pouvoir concilier la protection de l'environnement et ces questions d'écotourisme qu'il faut porter par rapport aux orientations du gouvernement, inscrites dans le programme national de développement qui veut que le tourisme fasse partie des leviers de diversification de l'économie au même titre que l'agriculture et les industries. « Ces populations nous ont démontré qu'elles ont beaucoup de maturité et ont compris les enjeux économiques de préserver pour lever une économie saine. Il possible de faire une exploitation aurifère, de faire une exploitation forestière, tout en préservant, c'est conciliable. Je suis agréablement surprise de la maturité de ces éco citoyens du village Zoulabouth, d'avoir compris les enjeux du chef de l'État à vouloir préserver sa forêt, à vouloir préserver les courants d'eau, l'écologie, ... » a déclaré la ministre.

Bruno Okokana

RENCONTRE CITOYENNE

Les jeunes de Ouénzé adhèrent aux initiatives de Ninon Ngouamba

Le député de la quatrième circonscription électorale de Ouénzé et coordonnateur de la dynamique Po na ekolo-Samu na bwala à Brazzaville, Ninon Ngouamba, s'est entretenu le 5 août avec les jeunes sur les questions socio-économiques des jeunes représentant les différents quartiers de cette circonscription.

Ninon Ngouamba, qui a profité de cet échange pour poursuivre l'opération de structuration et d'adhésion à l'organisation apolitique Po na ekolo-Samu na bwala, a recueilli les doléances de ses mandants. Cette rencontre consistait, en effet, à sensibiliser les jeunes aux conséquences néfastes des comportements asociaux.

Pour faciliter la communication, le député a préféré parler à ses délégués sans détour, en langue nationale notamment le lingala. Les échanges ont particulièrement porté sur des questions liées à la disponibilité de l'eau, la pratique des activités sportives, la pandémie à coronavirus, les œuvres de la fondation Ninon Ngouamba et la formation des jeunes.

« La rencontre de ce jour fait suite aux activités que j'ai menées dans le cadre de la dynamique Po na ekolo-Samu na bwala, notamment la mise en place des représentants des différents arrondissements de Brazzaville. Aujourd'hui j'ai fait



Ninon Ngouamba échange avec les jeunes/Adiac

d'une pierre deux coups, puisque c'est à Ouénzé que je suis élu et nous avons parlé des questions liées à notre circonscription électorale », a indiqué Ninon Ngouamba. Les participants à cette rencontre citoyenne ont non seulement apprécié l'initiative mais aussi profité de l'occasion pour exposer les différents problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. « Nous sommes habitués à rencontrer notre député. Lors de cette rencontre, nous avons abordé de façon franche les questions de fond. Ensemble, nous avons retenu quelques idées à exploiter afin de permettre à nous, jeunes, de nous épanouir et nous organiser dans la société », a signalé un participant.

Cette rencontre citoyenne, qui est devenue presque un rituel pour les habitants de la quatrième circonscription de Ouénzé s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières contre le coronavirus.

Rude Ngoma



OFFRE D'EMPLOI



Position : Responsable Conflits Homme Faune
 Organisation : Fondation Odzala-Kokoua
 Lieu de travail : Quartier Général du parc (Mbomo), République du Congo.
 Supérieur « hiérarchique : Directeur
 Date de début du contrat : 1er Septembre 2020
 Type de contrat : À durée déterminée (1 an) renouvelable
 Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste de responsable Conflit Homme faune.

Le Parc National Odzala -Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc et sa richesse créent des conflits avec la faune sauvage notamment avec la destruction de certains champs.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du Directeur, le Responsable Conflit Homme Faune (CHF) travaillera sur les projets de protection des cultures et des autres solutions contre les conflits Homme faune autour du Parc National d'Odzala-Kokoua.

Il/elle encadrera le service Conflit Homme Faune ayant comme activités :

- Une assurance dévastation des cultures pour les villages riverains au parc
- Deux projets de barrière de ruche pour protéger les cultures
- Des équipes d'intervention communautaire
- La sensibilisation des communautés aux méthodes de réduction des CHF
- La cartographie participative afin d'établir le plan d'utilisation des terres et de nombreuses autres activités découlant des résultats de cette étude.
- D'autres activités en lien avec le tourisme et le développement communautaire

Le Responsable CHF devra concevoir, mettre en place, assurer le suivi et l'évaluation des différentes activités. Il sera responsable de la gestion des équipes de terrain (7 employés, 20 membres communautaires), la rédaction des documents stratégiques et la gestion financière du service.

Ce poste nécessite des compétences pluridisciplinaires avec un travail à la fois de terrain et de bureau.

MISSIONS PRINCIPALES

Gestion du service :

- Gestion administrative des employés en lien avec le service ressource humaine.
- Organisation des missions de terrain et déploiement des équipes en liaison avec la logistique du parc.
- Rédaction des documents liés à la gestion financière et au développement stratégique.
- Capitalisation avec les partenaires internes (autres Parcs African Parks) et externes (WSC, WWF, IFO).
- Sensibilisation des communautés au problème avec la faune sauvage et aux solutions,
- Rédaction des rapports hebdomadaires, mensuels, annuels et liés aux activités du service.

Gestion des activités :

- Veille bibliographique des dernières initiatives dans la gestion des CHF.
- Maîtrise théorique et technique des différentes méthodes de réduction

des CHF.

- Formation continue du personnel aux activités et aux nouvelles solutions à développer ou testé.
- Rédaction des protocoles d'étude et de suivi des activités liés au CHF.
- Concevoir les supports à visée communautaire et mener des enquêtes avec ces dernières.
- Gérer l'assurance dévastation et son fonctionnement en lien avec les autorités nationales et d'éventuel partenaire extérieur pour améliorer sa durabilité financière.
- Suivi opérationnel et évaluation de l'efficacité des projets (utilisation de camera trap) et des autres projets de réduction des CHF.
- Gestion des bases de données respectives à chaque activité et analyse de ces dernières afin d'améliorer la compréhension des CHF autour du Parc en lien avec le service Recherche Monitoring.
- Développer le plan d'utilisation des terres et autres initiatives de gestion de l'espace avec le service communautaire suite à la cartographie participative des villages riverains au parc à l'aide du service communautaire.
- Participation à la recherche et la mise en place d'activité génératrice de revenus avec le service touristique et communautaire.

PRINCIPALES RELATIONS

Hiérarchiques : Directeur

Fonctionnelles : Ensemble des services du Parc National d'Odzala Kokoua.

FORMATION/COMPÉTENCES

- Un master en gestion biologie, environnement, géographie.
 - Une bonne expérience de terrain en Afrique centrale dans la gestion de projets communautaire.
 - Connaissances de l'outil informatique avancé (Word, Excel, Powerpoint, SIG)
 - Maîtrise du GPS et du système SIG
 - Connaissance préalable sur les conflits Homme faune et les solutions existantes.
 - Maîtrise de l'apiculture est un atout non négligeable.
 - Connaissance des logiciels cybertracker ou kobocollect serait un plus.
- #### QUALITÉS REQUISES
- Aptitude à travailler avec minimum de supervision à la fois en équipe et seule.
 - Disposer d'une bonne organisation, proactif et ponctuel
 - Être adaptable aux conditions de vie difficile
 - Bon communicant aisance relationnelle et une grande capacité d'écoute avec les communautés
 - Bonne gestion des conflits avec la nécessité de parfois prendre des décisions rapidement
 - Être méthodique
 - Capacité rédactionnelle
 - Parler couramment le français et l'anglais avec un bon niveau rédactionnel
 - Parler couramment le Lingala
 - Être en bonne condition physique
 - Avoir un esprit d'équipe fort
 - Adaptable aux conditions de la vie en forêt

Comment appliquer :

Envoyer votre CV et une lettre de motivation avec la référence PNOK_RCHF2020 à pnok@africanparks.org avant le 17 Aout 2020. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer une interview.

ENVIRONNEMENT

La société IFO dispose de trois mois pour se conformer aux normes

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a effectué le 3 août dernier une visite de travail à la société Industrie forestière de Ouessou (IFO) dans le département de la Sangha où elle a accordé trois mois aux responsables de cette entreprise pour se conformer aux prescriptions environnementales.

C'est après avoir reçu les plaintes des ONG et parlementaires que la ministre en charge de l'Environnement s'est rendue sur le terrain pour constater la dégradation des ressources naturelles, causée par la société IFO.

Située dans la bourgade de Ngombé dans la sous-préfecture de Mokéko, à 60 km de Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, la société IFO, avec ses 1.159.642 hectares, exploite les ressources forestières depuis 2001. Elle ne répond pas à certaines dispositions de la loi 1991 sur la protection de l'environnement.

La Sangha étant un département vert, regorgeant de nombreuses ressources naturelles, il n'est point besoin de les dégrader, plutôt de concilier l'exploitation et la préservation. La loi exige que lorsqu'une entreprise qui veut s'installer au Congo, doit avoir l'autorisation de mise en concession des ministères de tutelle, certes, mais les textes voudraient aussi que les établissements de classe 1 et de classe 2, soient assujettis. Ceux de classe 1 sont assujettis à une étude d'impact environnemental et social, et ceux de la classe 2 à l'audit environnemental.

Les études d'impact environnemental et social permettent de prendre en compte tous les



Lors de la visite des installations de l'usine IFO (crédit photo/MTE)

désagréments, les questions de nuisances, de pollution que pourrait générer l'exploitation des ressources naturelles, a souligné Arlette Soudan-Nonault. Ces études n'interdisent point l'exploitation, mais montrent comment exploiter pour préserver des vies humaines. Parce qu'il est question de pollution des eaux, des sols... Nul n'est censé ignorer la loi, a lancé la ministre de l'Environnement déplorant le fait que la société IFO ne dispose pas d'un certificat de conformité signé par son département, donnant droit à une autorisation d'ouverture (ce qui empêche toute sorte de dégradations).

IFO échappe à l'application

de l'article 45 de la loi de 1991

Arlette Soudan-Nonault a saisi cette occasion pour demander au directeur général de la société IFO de lui présenter le certificat de conformité et lui expliquer pourquoi est-ce que les audits ne sont pas réalisés. Reconnaisant certains manquements, Geffroy Patrick, directeur général de IFO, a indiqué que depuis juin 2019, il est dans la dynamique de régulariser les choses qui n'allaient pas. « Depuis que je suis arrivé, je me suis mis dans une démarche de régularité. Nous sommes dans une dynamique d'aménagement continu. », a-t-il dit.

L'article 45 de la loi de 1991 stipule que « lorsqu'une ins-

tallation rangée dans l'une des deux catégories d'activités classées est exploitée sans l'autorisation requise par la présente loi, le ministre chargé de l'Environnement met l'exploitant en demeure, soit d'en arrêter le fonctionnement, soit de régulariser sa situation en déposant une demande d'autorisation dans les plus brefs délais ».

La ministre de l'Environnement a accordé à la société IFO un délai de trois mois pour se conformer puis de monter un groupe de travail concerté. Elle lui a proposé un plan d'action triptyque, dans lequel il y aura une double tutelle, à savoir, l'Économie forestière, l'Industrie, impliquées dans ce genre de démarche, puis l'Environ-

nement qui intervient non pas comme tutelle, mais comme régulateur de la protection de l'environnement.

Avant de visiter les différents sites de l'usine, elle a rappelé à la direction générale de faire un audit ; d'utiliser à bon escient les déchets dont l'incinération est faite à ciel ouvert ; de payer les taxes environnementales ; de répondre au cahier des charges. Le préfet de la Sangha, Gilbert Moanda-Moanda, a fustigé la faiblesse des services de contrôle des exploitants forestiers. « Votre dynamique de dépoussiérer certains articles, certains documents liés à l'environnement, je pense que c'est une nouvelle ère qui commence. Car, il y a beaucoup de fonds, beaucoup de droits, qui reviendraient à l'État mais qui s'en vont parce que nous croisons les bras. J'exprime toute ma satisfaction de vous voir vous impliquer par vous-même dans les situations qui sont restées longtemps en veilleuse », a-t-il dit.

Notons que la ministre du Tourisme et de l'Environnement a remis au directeur général de IFO la carte touristique du Congo qui intègre l'un des volets du programme national de développement.

Bruno Okokana

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La FAO réitère sa volonté d'appuyer le ministère des PME

Arrivée en fin de mandat au Congo, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Suze Percy Filippini, a fait le 5 août ses adieux au ministre des Petites et moyennes entreprises, Yvonne Adelaïde Mougany, à qui elle a promis un appui conséquent de son institution pour accompagner les PME œuvrant dans le secteur agricole.

Les deux interlocutrices ont débattu essentiellement du développement agricole au Congo, un secteur tenu en grande partie par les acteurs informels. Ainsi, pour booster la filière, la représentante de la FAO au Congo a relevé la nécessité, pour son institution, de soutenir les petits producteurs afin que ces derniers améliorent leur productivité et accompagnent le gouvernement dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

« Le ministère des Petites et moyennes entreprises s'occupe des secteurs formel et informel. En ce qui concerne l'agriculture, l'aspect informel est très important. A Brazzaville, par exemple, nous remarquons que plus de gens vivent de la transformation des pro-

duits agricoles. C'est ainsi que la FAO doit renforcer leurs capacités techniques afin que ces derniers développent leurs activités et contribuent au développement économique du pays », a indiqué Suze Percy Filippini.

Ainsi, pour atteindre cet objectif, la responsable de l'institution onusienne a promis travailler avec les techniciens du ministère des PME, afin qu'ils encadrent à leur retour, ces acteurs informels.

« Cet après-midi, nous sommes venus renouveler la disponibilité de notre institution à continuer à travailler avec le ministère des PME, après mon départ, afin de susciter le développement agricole au Congo », a renchéri la représentante de la FAO qui



Yvonne Adelaïde Mougany (à gauche) s'entretenant avec Suze Percy Filippini/Photo Adiac

a témoigné l'hospitalité légendaire des Congolais à son égard durant tout son mandat.

Pour la ministre de tutelle,

Yvonne Adelaïde Mougany, le soutien promis par la FAO viendra à point nommé, et devrait être consenti au profit de tous les acteurs, for-

mels ou informels, œuvrant dans le domaine agricole afin que l'impact soit ressenti sur tout le marché national.

Firmin Oyé



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
 AMI N°02/2020/MEPSA/PRAASED-UCP
 pour la présélection de prestataires/imprimeries du PRAASED
 (PROROGATION)

1.Contexte

Le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la constitution de sa liste des prestataires/ imprimeries, sélectionnés sur la base de leurs capacités et aptitudes à fournir des services de qualité.

La liste établie servira de base pour les demandes de cotation et de prix à compétition restreinte.

2.Domains d'activités :

Les activités à réaliser dans le cadre du présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernent le domaine de :

-Réalisation de travaux d'imprimerie et de reprographie des documents éducatifs et divers.

3.Constitution du dossier

Le dossier de l'AMI du prestataire/imprimerie doit comporter les renseignements ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Le dossier administratif et fiscal de la structure (RCCM, RC, SCIEN/SCIET, Patente de l'année en cours, NIU, certificat de moralité fiscale...);
- Les références techniques de l'entreprise dans le domaine concerné (présentation générale, l'activité de base, les activités secondaires éventuelles);
- Les moyens techniques (Equipement, instruments et outils d'impression et de reliure, moyens de livraison, fourniture d'énergie...) avec photos, y compris celles de l'emplacement (situation géographique) et preuves de propriété ou divers

contrats de location ;

- Les moyens humains (agents technique et administratif);
- Les attestations des références fournies par les clients, avec adresses, numéro de téléphone, adresses physique et électronique ;
- Les stocks de fourniture de bureau pour les dits travaux (photos) et preuves de commandes en cours pour les trois prochains mois ;
- Les références bancaires et capacités financières délivrées par une banque.

N.B : Veuillez prendre le soin de joindre dans votre dossier toutes les informations demandées.

4.Attribution

Les prestataires/ imprimeries retenus à l'issue de la présélection seront agréés pour répondre aux différentes consultations lancées par le PRAASED et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint.

La sélection se fera en conformité avec les procédures de la Banque Mondiale en matière de passation de marchés.

Le ou les prestataires /imprimeries retenu(s) dans le domaine à l'issue des consultations restreintes signeront un contrat avec le PRAASED.

5.Informations complémentaires

Le PRAASED peut toutefois être amené à demander des informations complémentaires ; des visites de sites peuvent être effectuées.

Les prestataires/imprimeries intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-après :

6.Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé avec la mention «AMI pour la présélection des prestataires/imprimeries du PRAASED » au plus tard le 12/08/2020 à 12 h 00, à l'adresse ci-après :

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

Sis au n° 134 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, Brazzaville- République du Congo

Téléphone : 06 701 74 68,

E-mail : praaseducp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 Août 2020



COMMUNIQUE DE PRESSE

GIMACPAY, l'écosystème convergent carte, mobile et transfert, devenu réalité.

Le Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale, en abrégé GIMAC, annonce le lancement de la commercialisation de ses offres de services de monétique intégrale dans la CEMAC à compter du 10 juillet 2020.

Sous l'impulsion de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le GIMAC a mis en œuvre un écosystème convergent carte, mobile et transfert d'argent, **GIMACPAY**.

Le GIMAC annonce la commercialisation des services de la monétique intégrale à l'issue de la phase pilote à laquelle participaient la CBC, la BGFIBank Gabon, la BICEC, UBA, Airtel Gabon, MTN Cameroon, ORANGE Cameroun, la CCEI Bank, la NFC Bank, la BSCA Bank, le CCA BANK, Express Union, TERRAPAY, MAVIANCE, et durant laquelle plus d'une centaine de milliers de transactions mobiles ont été traitées avec succès pour un montant cumulé de plus FCFA 1,7 Milliards.

Les populations de la CEMAC peuvent utiliser les services financiers des institutions suscitées, en vue de transférer de l'argent depuis un compte mobile vers un compte mobile d'un autre opérateur ou d'un compte bancaire et vice-versa, d'effectuer des achats de biens et de services chez des commerçants affiliés, de retirer de l'argent sur les distributeurs automatiques de banques à l'aide d'un code, et enfin de recevoir des transferts internationaux dans leurs comptes mobiles ou bancaires.

A ce jour, le réseau monétique intégrale GIMAC compte 54 Participants, 800 000 cartes GIMAC et internationales VISA, Mastercard, UPI, 18 millions de comptes mobiles, plus de 1300 GAB et 1000 TPE.

De 2015 à ce jour, le GIMAC a traité plus de 3,5 millions transactions pour une valeur cumulée de plus de FCFA 200 milliards.

Après avoir assuré l'accessibilité à la monétique carte à travers l'interopérabilité régionale, la compensation locale et le règlement en F CFA des transactions des cartes internationales, le GIMAC entend apporter les mêmes facilités pour les transactions mobiles interopérables au bénéfice des populations de la CEMAC.

Le GIMAC a l'ambition d'étendre son réseau en intégrant à brève échéance tous les acteurs de la chaîne de paiement de la CEMAC, ceci dans le cadre de l'exécution de ses missions d'inclusion financière.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gusso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

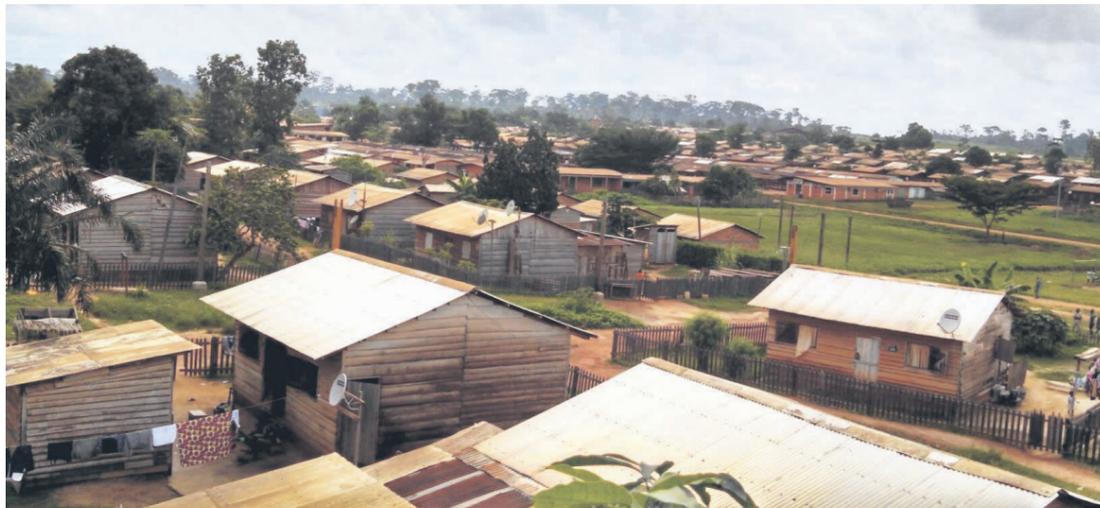
COVID-19

Le district de Pokola nouveau foyer de la pandémie

Le tout dernier point épidémiologique fait état de 51 nouveaux cas dans cette localité du département de la Sangha qui jusque-là semblait mieux résister à la propagation de la Covid-19.

Jusqu'à la fin de juillet, le département de la Sangha ne comptait qu'un seul cas depuis la déclaration de la Covid-19 dans le pays le 14 mars dernier. Le point épidémiologique fait le 3 août à Brazzaville, par le coordonnateur technique national de la riposte, le Dr Gilbert Ndziessi, dresse une situation quelque peu inquiétante pour le district de Pokola. « Un foyer épidémiologique s'est déclaré dans le département de la Sangha qui vient d'enregistrer 51 nouveaux cas », a-t-il déclaré précisant que ces cas confirmés, en cette période de dépistage de masse, ont tous été identifiés à Pokola. En prenant en compte le tout premier cas détecté il y a quelques mois, la Sangha totalise 52 cas.

Ainsi, le département qui était au bas du tableau sur la liste des contaminés devient le troisième foyer de la pandémie dans le pays après Brazzaville qui compte 2.276 cas, Pointe-Noire 1.068 cas. La situation chiffrée des cas dans les autres départements est plus bas. Kouilou : 50 cas, Niari : 40 cas, Bouenza : 19, Pool : 18, Cuvette-Ouest : 12, Lékoumou : 6, Cuvette : 5. « 1.889 patients sont actuellement pris en charge », a



Une vue du district de Pokola, nouveau foyer de la pandémie-DR

fait savoir le Dr Gilbert Ndziessi. L'on dénombre 1.589 guéris, 58 décès et 10 cas transférés à l'étranger à la demande des missions diplomatiques.

Covid-19 et activité économique

pays grâce à ses potentialités : une forêt équatoriale dense de plus de 3 millions d'hectares d'une rare biodiversité. C'est l'un des grands foyers de conservation de la faune sauvage du bassin du Congo, avec plus de 2 millions d'hectares

sures de prévention ne sont pas adaptées à la situation sanitaire actuellement.

En annonçant la première phase du déconfinement, le Premier ministre, Clément Mouamba, appelait les entreprises à renforcer les mesures sanitaires

« Nous avons tous la même préoccupation : celle de ne pas arrêter l'activité économique »,

Peuplé de plus de 18.000 habitants, le district de Pokola est l'une des cités industrielles du département de la Sangha qui joue un rôle important dans le développement économique du

district protégées. Pokola est donc réputé dans l'exploitation forestière, sa principale activité économique qui peut subir durement les affres de la pandémie qui s'y propage si les me-

de sorte que l'activité économique, durement impactée par le confinement, se développe sans problème. En juin dernier, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a

effectué une descente dans les départements de la Bouenza, du Kouilou et de Pointe-Noire pour réitérer le message. « Nous avons tous la même préoccupation : celle de ne pas arrêter l'activité économique », déclarait-elle en présence des représentants des entreprises comme la société Dangote Ciment (cimenterie implantée à Loutété), de Saris-Congo (fabrication du sucre) et de la Société de recherche d'exploitation minière installée à Mfouati, la Société nouvelle des ciments du Congo. Les entreprises avaient pris acte au point de participer d'ailleurs à la lutte à travers notamment le fonds national de solidarité et des dons divers.

Seulement, à l'allure où se développe la pandémie, la surveillance épidémiologique mérite d'être renforcée et élargie notamment dans l'arrière-pays, entre autres Pokola, où l'activité industrielle suit normalement son cours. Les pouvoirs publics doivent s'en donner les moyens. La population de son côté devrait éviter le relâchement dans l'observation des mesures barrières car le déconfinement ne signifie pas que le virus ne circule plus.

Rominique Makaya

ACTION HUMANITAIRE

L'Allemagne assiste les ménages vulnérables

Le chargé d'affaires a.i. de l'ambassade d'Allemagne au Congo, Jonas Wiesenecker, a annoncé le 5 août à la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, l'octroi d'un don de 98 millions FCFA au Congo, en vue d'assister les familles vulnérables de Brazzaville et de la Likouala en cette période de crise sanitaire.

D'un montant 150 000, la contribution de l'Allemagne dont la ville de Dresde est jumelée à Brazzaville permettra d'accompagner les ménages vulnérables, dans les quartiers périphériques de la capitale congolaise qui sont identifiés comme étant les zones où vivent les personnes les plus pauvres, suite à la crise sanitaire de la Covid-19. Une partie sera destinée aux victimes des inondations dans la Likouala, où une assistance est toujours nécessaire.

Ainsi, les transferts monétaires seront privilégiés pour cette assistance alimentaire : les bénéficiaires pourront ainsi effectuer des achats alimentaires auprès de boutiques partenaires du Programme alimentaire mondial (PAM). « Depuis longtemps, l'Allemagne est aux côtés du Programme alimentaire mondial, comme deuxième plus grand contributeur dans le monde. En République du Congo, la coopération avec le PAM nous permet de renforcer l'amitié entre les deux pays avec les actions concrètes et d'assister les populations en situations difficiles de manière rapide et efficace », a



Antoinette Dinga-Dzondo s'entretenant avec Jonas Wiesenecker en présence de Jean-Martin Bauer-DR

indiqué le chargé d'Affaires a.i. d'Allemagne au Congo, Jonas Wiesenecker.

Selon le PAM, le nord du Congo fait actuellement face à une triple vulnérabilité liée aux inondations d'octobre 2019 à janvier 2020 qui ont détruit 70% des récoltes, à la résurgence du virus Ebola en RDC voisine d'où proviennent de nombreuses denrées. Le pays traverse également une mauvaise passe suite à la crise sanitaire de Covid-19. Ces facteurs ont un impact majeur sur le prix et la disponibilité des produits alimen-

taires dans la zone, impactant aussi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

« Ce don du gouvernement d'Allemagne nous permettra d'élargir notre action pour renforcer la sécurité alimentaire des plus vulnérables au Congo. Cette contribution de la ville de Dresde, inédite, est un grand signe de solidarité des habitants de Dresde vers ceux de Brazzaville », a souligné le représentant du PAM en République du Congo, Jean-Martin Bauer.

Parfait Wilfried Douniama

Plus de vingt mille ménages pauvres seront soutenus à Talangai

Le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a publié, le 5 août, les résultats provisoires d'enquêtes sur les foyers précaires devant bénéficier des allocations d'urgence Covid-19 dans le sixième arrondissement Talangai.

Les enquêtes menées par les agents sociaux, les chefs de bloc et de quartier, ont été réalisées sur 55 074 ménages sur les 62 615 initialement prévus. A l'issue de l'opération, 20 071 familles ont été déclarées en situation de grande précarité. Dans ce nombre, 10 711 sont classés comme les foyers en détresse sociale, vivant dans une extrême pauvreté. A cet effet, chacun de ses ménages doit bénéficier d'un appui financier de cinquante mille francs Cfa.

A côté de ces foyers dits en détresse sociale, 9360 ont été aussi déclarés en situation de profonde vulnérabilité. Comme ceux de la première catégorie, ces ménages vont, eux aussi, bénéficier d'un soutien financier d'urgence de la part du gouvernement.

Le comité pluri-acteurs de certification mis en place, présenté à cet effet, a dix jours au moins pour certifier et valider les données, afin d'établir un fichier cohérent et fiable de vrais ayants droit. Une fois que la certification est faite, a précisé le ministre de tutelle, Antoinette Dinga Dzondo, le paiement des bénéficiaires débutera le plus vite possible.

Firmin Oyé

COVID-19

Le point sur la pandémie dans le monde

Nouveaux bilans, nouvelles mesures, faits marquants : un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

La pandémie a fait au moins 701.112 morts dans le monde depuis fin décembre. Plus de 18,5 millions de cas ont été officiellement comptabilisés. Les Etats-Unis restent le pays le plus endeuillé avec près de 158.000 morts. Viennent ensuite le Brésil qui dépasse les 97.200 décès, le Mexique (48.869), le Royaume-Uni (46.299) et l'Inde (39.795). L'Europe compte 211.603 morts. L'Argentine a atteint un nouveau record de contaminations mercredi avec 7.147 cas en 24 heures et un total de 4.106 décès.

Près d'un tiers de la population afghane (31,5%), soit 10 millions de personnes, a été infecté par le nouveau coronavirus, selon une étude du ministère de la Santé. En Afrique du Sud, 24.000 membres du personnel de santé ont été contaminés par le nouveau coronavirus depuis le début de la pandémie et 181 en sont morts. Ce chiffre représente environ 5% du nombre total des cas de Covid-19 dans ce pays.

De nouvelles restrictions sont appliquées dans différents pays. Le ministère tunisien de la Santé a annoncé l'obligation de porter un masque sanitaire dans tous les espaces publics, sous peine de sanctions. En Ecosse, les habitants d'Aberdeen vont connaître de nouvelles restrictions, avec la fermeture des pubs et des restaurants et la limitation des déplacements dans un rayon de cinq miles (huit kilomètres) autour du domicile pour les loisirs. A Paris, le port du masque sera obligatoire dans certains quartiers dès samedi. L'Italie, quant à elle, menace Ryanair de suspendre son autorisation de vol dans le pays, en raison du non-respect des règles de sécurité imposées en raison de l'épidémie de coronavirus.

Le secteur aérien continue de souffrir. Virgin Australia, qui s'était déclarée en cessation de paiements en avril, va fermer sa filiale à bas prix Tigerair Australia et supprimer 3.000 postes, soit un tiers de ses effectifs. Comme la compagnie australienne, une majorité (55%) de compagnies s'attendent à devoir réduire leurs effectifs dans les 12 prochains mois, selon un sondage de l'Association internationale du transport aérien (Iata). Les aéroports souffrent également. Au Danemark, 650 emplois vont disparaître à Copenhague, soit le quart du personnel du plus grand aéroport de Scandinavie.

Julia Ndeko avec AFP

GUINÉE CONAKRY

Le RPG Arc-en-ciel tient son congrès

La convention du parti au pouvoir pour le choix du candidat à l'élection présidentielle a débuté le 5 août. Elle devrait désigner le président Alpha Condé comme candidat pour un troisième mandat.

Le président Alpha Condé n'a pas encore dit s'il comptait se présenter ou non, mais les membres de son parti soutiennent sa candidature.

« La voix des femmes, c'est le soutien que nous apportons au président pour qu'il continue dans le progrès. A parti du moment où il a dédié bien avant aujourd'hui ses deux mandats aux femmes et aux jeunes il n'y a pas de raison qu'on ne le soutienne pas. C'est la raison pour laquelle les femmes, particulièrement du bureau politique national, nous tenons à la continuité du président Alpha Condé », estime Hadja Djene Saran Camara. En effet, les militants du parti au pouvoir invitent les populations à soutenir la candidature du président afin de lui permettre « d'achever son œuvre ».

A propos de la plainte pour corruption déposée par le Collectif pour la transition en Guinée auprès du Parquet financier de Paris, Youssouf Sampil, membre du RPG Arc-en-ciel, affirme que ces jeunes de la diaspora ne possèdent aucune preuve pour soutenir leurs accusations.

« Nous comprenons nos frères de l'autre côté qui généralement ne connaissent pas les réalités du pays et qui sont très rarement retournés au pays. Mais je pense que les plaintes se portent sur la base de preuves. Quand vous voulez dénoncer quoi que ce soit, cela doit être fait sur la base de preuves et pas d'allégations », a-t-il déclaré.

Y.R.Nz.

L'immunité en question

Peut-on être protégé contre la Covid-19 malgré un test sérologique négatif, ou même sans jamais avoir attrapé cette maladie ? Une immunité encore mal comprise, basée sur d'autres mécanismes que les anticorps, pourrait peut-être freiner l'épidémie, espèrent des chercheurs, même si ce n'est encore qu'une théorie.

«Quels que soient les mécanismes, il est très probable qu'il y ait beaucoup de gens immunisés sans qu'on le détecte à la sérologie», c'est-à-dire aux tests anticorps, assure Yonathan Freund, professeur de médecine d'urgence à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière.

Cette théorie repose sur deux piliers. D'une part, l'hypothèse d'une immunité croisée, c'est-à-dire le fait d'être protégé contre le nouveau coronavirus en ayant été infecté par le passé par d'autres virus de la même famille, qui causent de banals rhumes. D'autre part, le rôle encore mal cerné des lymphocytes T, un type de globules blancs responsables du deuxième volet de la réponse immunitaire (l'immunité cellulaire), le premier venant des anticorps.

«Le système immunitaire est complexe», rappelle le spécialiste d'immunologie allemand Andreas Thiel, co-auteur d'une étude publiée le 29 juillet dans la revue médicale Nature.

«Notre principal résultat, c'est

qu'au moins un tiers d'adultes qui n'avaient jamais été en contact avec le SARS-CoV-2 (le virus responsable de la Covid-19, NDLR) possédaient des lymphocytes T capables de réagir à ce virus. Ils provenaient très probablement d'infections antérieures à d'autres coronavirus», explique le chercheur de l'hôpital de la Charité, à Berlin. Des travaux d'une équipe de Singapour, rendus publics le 15 juillet par la revue Nature, étaient arrivés au même type de conclusion. Et c'est également le cas d'une autre étude américaine publiée mardi dans la revue Science : chez certains individus qui n'ont pourtant jamais été exposés au SARS-CoV-2, on retrouve des lymphocytes T qui réagissent à ce nouveau coronavirus ainsi qu'à quatre autres, responsables de simples rhumes.

«Cela pourrait aider à expliquer pourquoi certaines personnes atteintes du Covid-19 n'ont que peu de symptômes alors que

d'autres tombent gravement malades», estime dans un communiqué l'une des auteurs, Daniela Weiskopf, de l'institut d'immunologie La Jolla en Californie.

Cette étude approfondit d'autres travaux publiés mi-mai par la même équipe dans la revue Cell. Ils montraient la présence de lymphocytes T capables de réagir au SARS-CoV-2 chez 40 à 60% de personnes pourtant jamais exposées à ce virus. Tous ces travaux pointent l'importance potentielle des lymphocytes T dans la réponse immunitaire contre la Covid-19, alors que l'on s'est jusque-là beaucoup focalisé sur les anticorps.

Selon une étude de l'hôpital suédois Karolinska début juillet, des malades de Covid-19 avec peu, voire pas de symptômes, pourraient développer une immunité liée aux lymphocytes T, même si leur test anticorps est négatif.

Les vaccins en cours d'élaboration cherchent à déclencher les deux types de réponse immunitaire.

J.Nd. avec AFP

FONDATION
GOTÈNE

CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

CEMAC

Un accord pour passer du franc Cfa à l'eco

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a trouvé un accord avec la France pour abandonner le franc Cfa au bénéfice de l'eco, ont annoncé des officiels camerounais.

« La Cémac et la France ont conclu un accord pour passer du CFA à l'eco », annoncent des officiels camerounais à des investisseurs internationaux, avec quelques précisions : tout comme le processus qui est mené dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), la nouvelle monnaie serait toujours liée à l'euro sur la base d'une parité fixe mais les Français ne figureraient plus dans les instances monétaires sous-régionales.

Une légère différence cependant, le rapatriement des réserves hors du compte des opérations du trésor public français ne serait pas acté, comme c'est le cas pour l'Uemoa, mais la Cémac n'aura plus l'obligation d'effectuer cette consolidation des réserves de change en France. « A nos demandes de précisions, les autorités camerounaises ont nuancé leur propos en déclarant que c'était une option, et que pour le moment, c'est le statu quo qui prévalait en matière de coopération monétaire », a indiqué une source sous le couvert d'anonymat, car les discussions sur ce sujet n'étaient pas publiques.

Cette nouvelle information est très proche de ce qu'ont rapporté il y a peu, des sources proches de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), la banque centrale de la Cémac. Selon ces dernières, le dossier qui a été confié à la BEAC, sous la supervision de l'Union monétaire d'Afrique centrale (Umac) en novembre 2019, serait déjà complètement bouclé, et n'attend plus que la signature du président camerounais Paul Biya, en sa qualité de président en exercice de la Cémac.

« Nos amis de l'Uemoa ont pris la décision de créer l'eco. Mais naturellement l'eco fait écho en Afrique centrale. Nous sommes en train de négocier... Donc ce dossier est en cours »

« Nos amis de l'Uemoa ont pris la décision de créer l'eco. Mais naturellement l'eco fait écho en Afrique centrale. Nous sommes en train de négocier... Donc ce dossier est en cours »

« Nos amis de l'Uemoa ont pris la décision de créer l'eco. Mais naturellement l'eco fait écho en Afrique centrale. Nous sommes en train de négocier... Donc ce dossier est en cours »

« Nos amis de l'Uemoa ont pris la décision de créer l'eco. Mais naturellement l'eco fait écho en Afrique centrale. Nous sommes en train de négocier... Donc ce dossier est en cours »

caines pour que soit arrêtée sans autre forme de procès, cette coopération monétaire qui est comprise comme une « servitude monétaire ». Il y a ensuite la volonté affichée de la France de garder l'initiative sur la question monétaire dans ses ex-colonies d'Afrique subsaharienne. Pour cela, le processus à son niveau prend la forme d'un passage en

force. Il y a enfin le Nigéria, puissance pétrolière et économique d'Afrique. Bien que n'ayant aucune alternative à proposer pour garantir la stabilité monétaire, son président Muhammadu Buhari ne souhaite pas voir le processus de la création de l'Eco, la monnaie commune de la Cédéao, envahi par des parties prenantes étrangères. Une adoption de l'Eco par la zone Cémac viendrait s'ajouter à la colère qu'il a exprimée récemment, à l'endroit de ses collègues francophones de l'Uemoa. Cette position du Nigéria trouve d'ailleurs un écho favorable auprès de certains leaders de la Cémac, comme le président équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. « Nous avons abordé cette question qui consiste à nous libérer de notre partenaire monétaire, car nous sommes déjà une sous-région capable de se prendre en charge sur ce plan », avait-il déclaré le 22 novembre 2019 lorsqu'il quittait le sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cémac qui s'est tenu à Yaoundé. Il a confirmé cette position un mois plus tard, alors qu'il était en visite de travail en Côte d'Ivoire.

Pour d'autres leaders comme le président congolais Denis Sassou N'Guesso, « c'est une question dont on parle partout, y compris dans la presse. Mais c'est un point sensible qu'il faut aborder avec responsabilité ».

La responsabilité du Cameroun finalement sera importante sur ce dossier. En plus de présider la Cémac, le pays en est la première économie et détient les plus importantes réserves de change sur le compte des opérations. Il n'est pas certain que Yaoundé souhaite se retrouver dans un nouveau conflit avec le grand voisin nigérian.

Josiane Mambou Loukoula et Ecofin

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE

L'édition 2020 lance un appel à contributions

L'édition 2020 de la Conférence économique africaine tiendra son rendez-vous du 1er au 3 décembre à Addis-Abeba, en Ethiopie, ou en ligne si la crise sanitaire persiste.

Organisées conjointement par la Banque africaine de développement et le Programme des Nations unies pour le développement, ces assises auront pour thème : « L'Afrique après la Covid-19 : accélérer les progrès vers un développement durable inclusif ».

Il s'agira, en particulier, d'examiner les moyens pour les pays africains de renforcer leur résilience et de mieux se préparer pour faire face aux chocs futurs. Avec en toile de fond les effets négatifs persistants de la Covid-19, les chercheurs, les décideurs sont, entre autres, invités à réfléchir et à tirer des leçons pratiques en vue de formuler des recommandations.

La Conférence sera l'occasion pour des universitaires de renom et des jeunes chercheurs de présenter aux responsables politiques et aux décideurs leurs travaux de recherche axés sur des solutions. Elle devrait déboucher sur des recommandations propres à renforcer la réponse de l'Afrique aux situations d'urgence, à développer des capacités de résilience, à accélérer la reprise après les chocs et à mieux reconstruire dans le cadre de la décennie d'action des Nations unies pour les Objectifs de développement durable et les aspirations de l'Agenda 2063.

Notons que la Conférence économique africaine donnera la priorité aux documents axés sur les solutions. Les jeunes chercheurs africains sont particulièrement encouragés à participer.

J.M.L.



+242 06 908 3535 - www.ongeek.cg

20 Rue Bandziri Poto-Poto, Brazzaville




P36

58.000 FCFA

~~70.000 FCFA~~

8MP

16Go

1Go



A56

45.000 FCFA

~~60.000 FCFA~~

8MP

16Go

1Go




NÉCROLOGIE

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mr Paulin Richard Ovoundard, conseiller du directeur général de la SNPC et Mme, Assimé Lengangué, la veuve Ebélébé, née Rosalie Ovounda, Mme Charlotte Makanda, le colonel de police Judiciaire, Amedé Ovoundard, le capitaine de police Arsène Ovoundard, Mme Brigitte Célestine Elenga, receveur principal à l'IGE, Mr le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, l'honorable Jean de Dieu Kourissa, Anatole Bobaye, conseiller du directeur général de la SNPC, les familles Ovoundard, Miankoulo et Bolo, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, aux agents de la SNPC, aux étudiants congolais au Maroc, aux anciens élèves du Complexe Anne Marie Javouhey de Brazzaville, aux anciens élèves du complexe scolaire les amis de Julien, aux fidèles du Ministère Chrétien du Combat Spirituel, aux amis et connaissances, le décès de leur fils, petits fils, frère, neveu et cousin, Paulin Richard Junior Ovoundard, Etudiant à l'école supérieure des sciences Economiques et de Management (ESSEM) de Casablanca (Maroc), survenu le 31 juillet 2020 à Casablanca au Maroc.

La veillée funèbre se tient derrière le marché Massengo, avenue du marché, non loin de l'Eglise catholique Saint-Grégoire de Massengo. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement. Merci de prier pour le repos de son âme.



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE D'EXÉCUTION NATIONALE
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME SPECIAL DE DONN
EN FAVEUR DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES
EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Dans le cadre de l'exécution du Programme d'Investissement Forestier (PIF) en République du Congo, et sous l'égide du Fonds Stratégique sur le Climat, la Banque mondiale met à la disposition des peuples autochtones et des communautés locales dépendant des forêts, une subvention de 4.5 millions USD en vue de renforcer leurs capacités et de soutenir leurs initiatives spécifiques pour accroître ainsi leur participation au PIF et à d'autres processus REDD+ au niveau local, national et international.

Cette subvention s'inscrit dans le cadre du Programme «Mécanisme Spécial de Dons en faveur des Peuples autochtones et des Communautés Locales - en abrégé DGM» qui couvre 19 Districts répartis dans 5 départements du pays : LIKOUALA, SANGHA, PLATEAUX, POOL, BRAZZAVILLE (ILE MBAMOU). Le DGM est prévu pour être mis en œuvre sur une durée de 5 ans. Le Comité de Pilotage National (CPN) est chargé de superviser la mise en œuvre du DGM à travers une Agence d'Exécution Nationale (AEN) recrutée à cet effet.

Le présent avis d'appel à candidature a pour objet de recruter l'AEN qui sera chargée de la mise en œuvre du DGM.

Rôle et responsabilités

Tâche 1: Secrétariat pour le Comité de Pilotage National (CPN)

1. Organiser les réunions du CPN ;
2. Assurer la traduction dans la langue de travail du Congo des documents du DGM et des services

d'interprétation, si nécessaire, au cours des réunions;

3. Elaborer et faciliter au nom du CNP, un mécanisme convenable de résolution des plaintes et réclamations;
4. Assurer la liaison avec l'Agence Mondiale d'Exécution (GEA) du DGM et fournir les mises à jour et les rapports sur l'état d'avancement du programme tel que convenu avec le GEA et le Comité Mondial de Pilotage du DGM.

Tâche 2: Exécution des 2 composantes du projet (dons nationaux et renforcement des capacités du DGM)

1. Préparer /réviser ou mettre à jour le Manuel Opérationnel pour le projet DGM ;
2. Organiser les activités de renforcement des capacités nationales, régionales et locales sous la direction du CPN ;
3. Fournir l'assistance technique aux organisations et réseaux des Peuples Autochtones et Communautés Locales selon le besoin, pour la préparation des propositions de dons, et la gestion des projets ;
4. Donner des conseils pour l'inscription des partenariats/associations, comme il convient, et organiser les réunions et ateliers pour faciliter le renforcement des partenariats régionaux/nationaux des peuples autochtones et/ou d'autres communautés forestières tribulaires ;
5. Superviser la mise en œuvre des projets des bénéficiaires des dons ;
6. Fournir les informations sur le projet en utilisant le modèle de présentation des rapports conformément au calendrier convenu avec l'Agence Mondiale d'Exécution du DGM ;
7. Assurer la responsabilité fiduciaire du pro-

jet (gestion de la passation des marchés et gestion financière) conformément aux politiques et procédures applicables de la Banque mondiale;

5. Assurer la responsabilité en matière de sauvegarde environnementale et sociale en conformité avec les normes environnementales et sociales du nouveau Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale.

Critères et méthode de sélection

- Etre une organisation ou association non gouvernementale à but non lucratif ;
- Etre légalement installée et enregistrée comme telle en République du Congo (joindre une copie de la preuve de l'existence légale);
- Avoir une expérience des questions des populations autochtones en République du Congo ;
- Avoir une expérience pertinente comme agence fiduciaire de projet au Congo ou dans d'autres pays ;
- Avoir réalisé au moins une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les collectivités territoriales au Congo ;
- Avoir une expérience pertinente en coordination de projet.

La méthode de sélection retenue est la Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé (SCBD) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement, édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

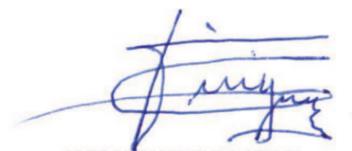
Tout candidat éligible et intéressé par le présent avis est invité à soumettre son dossier de can-

didature en trois exemplaires papiers dont un original et deux copies, marqués comme tels, et en sous plis fermé au plus tard le 14 Août 2020 à 12 h TU à l'adresse suivante: Comité de Pilotage National, sise à Brazzaville, derrière la D.E.C. (Direction des Examens et Concours), au N° 175, Rue SOWETO, Bacongo, ex-Télévision, Centreville, tél : 066113876/055324316 Les versions électroniques (format Word et PDF), doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : dgmcongo2017@gmail.com.

L'ouverture des plis aura lieu immédiatement après la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des dossiers de candidature en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser à Monsieur Guy MOUSSELE DISEKE à l'adresse e-mail suivante : dgmcongo2017@gmail.com

Pour le Comité de Pilotage National,



GUY MOUSSELE DISEKE
Président

NÉCROLOGIE

Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville et la mutuelle «Zaïco» informent parents, amis et connaissances le décès de Christelle Ikoko, (élève au complexe scolaire Anne-Marie-Javouhet), survenu le 27 juillet 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°764, rue Voula au Plateaux des 15 ans.

L'inhumation est prévue pour le samedi 8 août 2020 au cimetière Ma Campagne.



Les enfants Essimba Assounga et famille ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de la disparition de leur mère et épouse Essimba Assounga Engambé Annie (née Engambé Annie) survenu le 31 juillet 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n° 136 de la rue Ankou, à Talangaï, quartier Jamaïque. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 09h - 17h
Samedi 09h - 13h



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La JST termine sur le podium

Douze victoires, cinq nuls contre cinq défaites, tel est le bilan de la Jeunesse sportive de Talangai (JST) au championnat national exercice 2020. Avec quarante-un points, la JST goûte enfin au bonheur de finir parmi les trois premiers juste derrière l'AS Otoho et les Diables noirs.

C'est le meilleur classement de l'équipe depuis qu'elle participe au championnat national formule directe. En 2016, la JST avait terminé la phase aller à cette même place, malheureusement la compétition s'était arrêtée juste avant la reprise. Régulière depuis sa confirmation à l'élite, la JST a pendant plusieurs saisons su garder le même rythme. Les résultats enregistrés cette saison n'étonnent personne. Ce n'est pas l'Etoile du Congo qui nous dira le contraire.

Ses matches contre la JST sont toujours difficiles à négocier. Pour le compte de la 11e journée, la JST a infligé une courte défaite 1-0 à l'Etoile du Congo. En deux confrontations, les Stelliens n'ont glané qu'un petit point sur les quatre possibles. Ils avaient concédé le nul de 0-0 dans le cadre de la 16e journée. Si l'Etoile du Congo a pu au moins partager les points avec le jaune et bleu, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) n'y a vu que du noir lors de ses doubles confrontations avec l'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville. Le Cara s'est incliné pour la première fois 0-2 lors de la 8e journée avant de subir un autre



La Jeunesse sportive de Talangai enfin sur le podium/Adiac

revers de 1-2 pendant la 19e journée. Ce qui prouve que la JST méritait bien sa place au podium. Notons qu'après avoir battu le FC Kondzo par forfait lors de la première journée, la JST a dominé le Racing club de Brazzaville 3-1 dans le cadre de la 3e journée et l'Interclub 1-0 (5e journée). Aucune formation de Pointe-Noire n'a réussi à lui imposer une défaite. V Club Mokanda, la

meilleure équipe de Pointe-Noire cette saison, a été sévèrement battu 4-0 pendant la 20e journée. Nico-Nicoyé s'était lourdement incliné 0-5 lors de la 6e journée. L'AS Cheminots avait subi la loi de la JST 0-2 en match comptant pour la 13e journée. La JST a battu Tongo football club en aller et retour sur le score identique de 3-0 respectivement pour le compte de la 10e et 17e journée puis a dominé Patronage

Sainte-Anne 2-0 (15e journée). Outre les victoires, la JST a été la première équipe à partager les points avec l'AS Otoho à Owando (0-0 lors de la 2e journée). Cette équipe a également fait jeu égal avec les Diables noirs (0-0 lors de la 18e journée) puis elle a tour à tour partagé les points avec V Club Mokanda et l'AS Cheminots sur le score identique 1-1 (7e et 14e journée). L'équipe du sixième

arrondissement de Brazzaville a toutefois connu cinq défaites respectivement face à l'AC Léopards de Dolisie 1-2 (4e journée), Diables noirs 1-2 (9e journée), Patronage Sainte-Anne 0-1 (12e journée) ; FC Kondzo 0-1 (21e journée) et RCB 0-3 dans le cadre de la 22e journée.

La compétition étant arrêtée à quatre journées de la fin, la JST a déjà réussi l'exploit de gagner une place au classement général par rapport à la saison 2019 au terme de laquelle elle s'était classée. Comme la saison dernière, son compteur à point s'est arrêté à 41 points alors qu'il y avait la place pour faire mieux pourquoi pas au terme des vingt-six journées. La JST n'a jamais été championne du Congo. Mais sa marge de progression de ces dernières années (6e en 2013, 4e en 2016, 6e en 2017, 7e en 2018, 4e en 2019 et 3e en 2020) lui donne déjà beaucoup d'assurance.

A défaut du titre, les vainqueurs de la Coupe du Congo en 2007 peuvent toutefois se consoler cette saison grâce à son attaquant Wunda Ngana qui a terminé meilleur buteur du championnat avec quatorze réalisations.

James Golden Elou

CONCOURS

Les Editions+ veulent promouvoir l'écriture en langues nationales

Pour accompagner la série des tables rondes qui auront lieu tous les samedis du mois d'août autour du thème « Littérature africaine : penser et écrire en langues nationales », les Editions+ organisent un concours de traduction de poésie en langues nationales.

Durant tout le mois d'août, les Editions+ organisent cinq tables rondes, diffusées en live sur sa page Facebook, autour du thème « Littérature africaine : penser et écrire en langues nationales ». Ces moments de partage et d'échange virtuels sont subdivisés en cinq sous-régions, à savoir Afrique centrale, Afrique de l'ouest, Afrique de l'est, Afrique du Nord, Océan Indien et Caraïbes. Ainsi, inciter les écrivains à écrire en langues nationales et les lecteurs à savourer de plus en plus les œuvres écrites en ces langues, tel est le but essentiel poursuivi par ce concours de traduction lancé le 1er août par les Editions+.

Le concours de traduction est ouvert tant aux écrivains confirmés ou en herbe, qu'aux simples amoureux des lettres. Afin de participer à ce challenge, chaque candidat doit notamment traduire dans une langue nationale de son choix, tels que le lingala et le kituba pour le Congo, le poème « Lettre ouverte au projectile », extrait du chant poétique « Ce Pays Sous Ma Peau » de Maha Lee Cassy.

Cet extrait est une insurrection contre toutes ces guerres fratricides qui déciment, ici et là, la population mondiale. Ainsi, peut-on lire, « Admettons, admettons. Tu ne m'étais pas destiné au départ. D'accord, ok ! Parlons donc de tes vraies victimes. De ces hommes, de ces femmes, de ces enfants que tu tuais. Que tu as tué. Que tu vas tuer. Encore et encore. Pourquoi ? J'ai vu. J'ai vu les familles entières en larmes, décimées, séparées. Les enfants courir. Courir pour fuir. Les poules et les coqs étourdis. J'ai vu. J'ai vu les larmes coulées des joues flétries des grands-mères vivantes, alors que les enfants meurent au combat, enfants soldats. Quelle tristesse... »

Les œuvres sont à envoyer, au plus tard le 24 août et les résultats des gagnants seront annoncés la fin de ce mois. Comme prix, la maison d'édition se propose de publier les textes lauréats dans un livre collectif. Notons que les Editions+ sont une maison d'édition congolaise qui accompagne la publication d'ouvrages classiques, E-books, livres audio, bandes dessinées, revues scientifiques, manuels et documents scolaires et universitaires.

Merveille Atipo

VOLLEYBALL

La FIVB ouvre ses portes aux fédérations nationales

Le président de la Fédération internationale de volleyball (FIVB), le Dr Ary Graça Filho, a annoncé le 31 juillet dernier le lancement d'une plateforme qui consiste à recevoir les projets de développement des fédérations nationales.

Cette initiative vise à faire progresser le niveau des équipes nationales dans le monde. C'est en effet une démonstration de l'engagement de la FIVB en faveur du développement du volleyball, malgré la pandémie de coronavirus qui a négativement impacté le domaine du sport.

La plateforme offre à l'ensemble des deux cents fédérations nationales de la FIVB la possibilité de demander un financement pour des projets visant à améliorer le niveau des équipes nationales grâce à la fourniture d'entraîneurs, d'équipements de volleyball ou d'entraîneurs de haut niveau aux cliniques des entraîneurs.

« Je crois que plus que jamais nous devons être unis et nous soutenir les uns les autres. L'investissement dans notre sport bien-aimé ne doit pas s'arrêter, même avec les difficultés financières auxquelles nous sommes actuellement



L'équipe nationale du Congo de volleyball/DR

confrontés. Comme je l'ai dit à maintes reprises, l'argent qui vient du sport devrait retourner au sport. C'est pourquoi, je suis ravi d'annoncer que la plateforme de projets FIVB sera ouverte à partir du 1er août 2020 pour les 222 fédérations nationales », a indiqué le Dr Ary Graça Filho dans une vidéo.

Depuis 2017, la FIVB a approuvé plus de deux cent soixante-seize projets de cent cinquante-huit fédérations nationales, totalisant un investissement de près de 2,9 millions

USD dans le développement du volleyball et du beach-volley. Au total, la FIVB a déjà fourni aux fédérations nationales environ 8015 balles, 23 étages et 40 systèmes de filet pour terrains de volley-ball.

Tous les projets approuvés seront ensuite livrés l'année suivant la soumission des candidatures en 2021. Cette plateforme reste ouverte aux candidatures pendant deux mois jusqu'au 30 septembre et le lien de dépôt des dossiers est disponible sur le site de la FIVB.

Rude Ngoma

KISANGANI

L'Olpa dénonce les brutalités policières contre les journalistes

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a interpellé le vice-Premier-ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières sur les brutalités policières enregistrées dans la dernière quinzaine du mois de juillet à Kisangani, province de Tshopo.

L'Olpa attend du vice-Premier ministre membre du gouvernement d'instruire les services de son ministère à prendre des mesures pour la protection des journalistes et de leur matériel lors des rassemblements populaires. Dans la lettre lui adressée le 5 août, avec ampliation au Premier ministre, et qui porte la signature de son secrétaire exécutif, Kabongo Mbuyi, l'Olpa proteste vigoureusement contre la brutalité policière vécue par des journalistes à Kisangani, le 28 juillet 2020 au cours de laquelle, les éléments de la police nationale (PNC/Kisangani) ont dispersé violemment les journalistes qui étaient en plein exercice de leur travail.

Ces journalistes, note l'ONG, voulaient effectuer le reportage sur un rassemblement organisé par un regroupement des mouvements citoyens locaux dénommé «Collectif Tshopo Telema», qui exigeait la démission du gouverneur de la province de Tshopo, Walle Lufungula. A en croire l'Olpa, plusieurs d'entre eux s'en sont sortis avec des lésions corporelles après des tirs de gaz lacrymogène et à balles, alors que leur matériel de travail (camera, cartes de service, téléphones...) a été gravement endommagé et perdu. « Pour votre gouverne, Delphin Bitumba, Jason Lohose, Jean Claude Funde, Justin Lijoli, Patrick Mangala, Pepe Lisungi, Pompon Beyokobana et Trésor Botamba respectivement journalistes aux stations privées de radios et télévisions Canal Congo Télévision, Radio télévision numérique Boyoma, Radio Force des médias télévision, Organisation pour la protection de l'environnement et de développement, Radio Flambeau de l'orient et Mwangaza FM toutes émettant à Kisangani, ont été molestés, le 28 juillet 2020, par des éléments de la Police nationale congolaise (PNC/Kisangani), au carrefour du stade entre les communes de Makiso et Tshopo. Il en est aussi de Sébastien Mulamba et Steve Tisseron respectivement éditeur du journal Kisangani news et journaliste du média en ligne Kis 24.info tous basés à Kisangani », a expliqué l'Olpa. L'organisation note, en outre, qu'Henri Likoko, éditeur du journal



Publi-Kis paraissant à Kisangani, a été interpellé le 27 juillet 2020, par un groupe d'agents de PNC/Kisangani sur ordre du ministre provincial de l'Intérieur, Jean Ntongo, au moment où il se trouvait dans une bureautique en train de rédiger un article sur le rassemblement du Collectif Tshopo Telema. « Le journaliste a été conduit manu militari au Parquet général de Kisangani où il a été entendu sur procès-verbal par un magistrat qui l'a inculpé d'outrage à l'autorité, puis immédiatement transféré à la prison centrale de Kisangani. Il a recouvré sa liberté,

allant d'empêchement des professionnels des médias d'exercer leur métier, à la fermeture des médias et d'arrestations arbitraires en violation de la loi, avait, en effet, demandé sans délai que toutes mesures liberticides soient rapportées au risque, pour les contrevenants, de s'exposer aux poursuites pénales. « Le fait d'incarcérer un journaliste et d'infliger de mauvais traitements à plusieurs autres est de nature à enfreindre l'instruction du chef de l'Etat évoquée précédemment », a souligné l'Olpa. Et de noter que ces actes constituent des atteintes graves à la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains dûment ratifiés par la République démocratique du Congo. Regrettant ce qu'il qualifie de violation des instructions du président de la République, l'Olpa exhorte le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières de bien vouloir instruire les services de son ministère à prendre des mesures qui s'imposent pour assurer la protection des journalistes et de leur matériel lors des rassemblements populaires. L'organisation se dit convaincue que ce membre du gouvernement ne ménagerait aucun effort pour décourager les pratiques liberticides déplorées, en diligentant une enquête interne pour élucider les circonstances dans lesquelles les journalistes de Kisangani ont été victimes de la brutalité policière afin d'identifier les coupables et leur faire subir des sanctions disciplinaires et/ou pénales.

La banderole d'une activité organisée par Olpa

le 30 juillet 2020, après paiement d'une caution de 40 mille francs congolais », a soutenu cette organisation.

Les préoccupations du chef de l'Etat L'ONG rappelle que lors de la 34e session ordinaire du Conseil des ministres du 3 juillet 2020, le président de la République avait fait part aux membres du gouvernement de sa vive préoccupation au sujet de certaines mesures attentatoires aux libertés individuelles et collectives dans les provinces. Félix Tshisekedi, regrettant que certains exécutifs provinciaux prennent des décisions

Lucien Dianzenza

INTÉGRATION

La Zlecaf pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté

La Zone de libre-échange africaine (Zlecaf) peut stimuler la croissance et réduire la pauvreté, selon la Banque mondiale. En mars 2019, les dirigeants africains ont signé la déclaration de Kigali pour le lancement de la Zlecaf lors du sommet extraordinaire de l'Union africaine dans la capitale du Rwanda.

Le développement économique du continent

La Zone de libre-échange continentale africaine représente une occasion de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique en Afrique, et cela malgré la crise engendrée par le coronavirus, souligne la Banque mondiale. Selon un nouveau rapport de l'institution financière internationale, la Zlecaf pourrait rapporter à l'Afrique 450 milliards de dollars de revenus supplémentaires soit une hausse de 7%. La libéralisation des tarifs douaniers et la réduction des barrières non tarifaires comme les quotas et les règles d'origine permettraient d'augmenter les revenus d'environ 153 milliards de dollars. Les 292 milliards de dollars restants proviendraient de mesures de facilitation du commerce qui limitent les formalités administratives, abaissent les coûts de mise en conformité pour les sociétés commerciales, et facilitent l'intégration des entreprises africaines dans les chaînes logistiques mondiales. La mise en œuvre réussie de l'accord de libre-échange pourrait accélérer l'augmentation de la rémunération des femmes et sortir 30 millions de personnes de l'ex-

trême pauvreté en Afrique d'ici 2035. « La Zone de libre-échange continentale africaine a la capacité d'accroître les possibilités d'emploi et les revenus, ce qui contribue à élargir les perspectives de tous les Africains », a souligné Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique. « Elle devrait permettre de sortir de la pauvreté modérée environ 68 millions de personnes et de rendre les pays africains plus compétitifs », a-t-il précisé.

Amortir les effets négatifs du coronavirus

Le rapport de la Banque mondiale indique, en outre, que l'obtention de tels résultats sera particulièrement importante au regard des conséquences économiques de la Covid-19 qui devrait entraîner jusqu'à 79 milliards de dollars de pertes de production en Afrique en 2020. La pandémie a déjà provoqué des perturbations majeures dans les échanges commerciaux sur le continent africain, notamment pour des biens essentiels tels que les fournitures médicales et les denrées alimentaires.

La mise en œuvre réussie de la Zlecaf contribuerait à amortir les effets

négatifs du coronavirus sur la croissance économique, en soutenant le commerce régional et les chaînes de valeur grâce à la réduction du coût des échanges. À plus long terme, l'accord continental ouvrirait aux pays africains des possibilités d'intégration et de réformes favorables à la croissance. En remplaçant la mosaïque d'accords régionaux, en rationalisant les procédures aux frontières et en donnant la priorité aux réformes commerciales, la Zlecaf pourrait aider les pays africains à renforcer leur résilience face à de futurs chocs économiques.

Stimulation des échanges intrarégionaux dans le secteur manufacturier

Le rapport de la Banque mondiale précise également que la Zlecaf pourrait permettre de réorganiser les marchés et les économies de la région, entraînant la création de nouvelles industries et l'expansion de secteurs clés. Les gains économiques d'ensemble seraient variables, les plus importants bénéficiant aux pays qui supportent actuellement des coûts d'échanges élevés. Ainsi, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe, où les coûts commerciaux sont parmi les

plus lourds de la région, enregistreraient les résultats les plus favorables avec une augmentation de 14% des revenus dans chaque pays.

La zone de libre-échange stimulerait également de manière significative le commerce africain, en particulier les échanges intrarégionaux dans le secteur manufacturier. Les exportations intracontinentales augmenteraient de 81%, tandis que la progression vers les pays non africains serait de 19%. La mise en œuvre de l'accord entraînerait également des hausses de salaire plus importantes pour les femmes que pour les hommes d'ici à 2035, avec des augmentations respectives de 10,5% et de 9,9%. Elle permettrait également d'augmenter de 10,3% le salaire des travailleurs non qualifiés et de 9,8% ceux des travailleurs qualifiés.

« Néanmoins, la réussite de sa mise en œuvre sera primordiale », a prévenu M. Zeufack. Pour l'économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique, il conviendra notamment de suivre attentivement les effets de la zone de libre-échange « sur tous les travailleurs — femmes et hommes, qualifiés et non qualifiés — dans tous les pays et secteurs afin de garantir que l'accord porte pleinement ses fruits ».

Réduire tous les coûts commerciaux exigera une action volontariste

La publication du rapport de la Banque mondiale a pour but d'aider les pays africains à mettre en œuvre des politiques susceptibles de maximiser les bénéfices potentiels de l'accord tout en minimisant les risques. La création d'un marché à l'échelle du continent exigera une action volontariste pour réduire tous les coûts commerciaux. Il faudra pour cela adopter des législations permettant aux marchandises, aux capitaux et aux informations de circuler librement et facilement à travers les frontières. Les pays qui y parviendront pourront attirer les investissements étrangers et stimuler la concurrence, facteurs d'augmentation de la productivité et de l'innovation des entreprises nationales. La Banque mondiale estime enfin que les gouvernements africains devront aussi préparer leur main-d'œuvre à tirer parti des nouvelles opportunités grâce à de nouvelles réformes destinées à réduire les coûts liés aux réorientations professionnelles.

Noël Ndong

FOOTBALL-TRANSFERTS

Badiashile intéresse Leverkusen, Muzungu à Boulogne, Blackburn convoite Christian Maghoma

Bayer Leverkusen propose 20 millions d'euro pour Benoît Badiashile, alors que Chadrac Muzungu a quitté Almeria pour Boulogne, et Christian Maghoma pourrait revenir en Angleterre, après deux saisons en Pologne.

Le mercato semble très ouvert pour certains binationaux congolais évoluant sur le vieux continent. L'on apprend, par exemple, que le défenseur central Benoît Badiashile est convoité par Bayer Leverkusen qui est prêt à casquer 20 millions d'euros pour ce jeune joueur de Monaco (19 ans). Le club allemand pourra inclure aussi le défenseur Kevin Volland dans la transaction au cas où Monaco s'ouvrirait au transfert. Avant Monaco, le Stade Rennais (L1 Française) avait fait une proposition de 15 millions d'euros. Mais Monaco a fixé la clause de sortie de Benoît Badiashile à 30 millions d'euros. Le jeune défenseur a disputé vingt matchs avec Monaco la saison passée, toutes compétitions confondues.

Un autre binationnel très sollicité, c'est le jeune défenseur Axel Disasi (22 ans). Courtisé en Angleterre et en Espagne, il va finalement continuer sa carrière en Ligue 1 française. C'est en fait son choix. Selon le quotidien sportif L'Equipe, Axel Disasi a trouvé un accord avec Monaco. Son club, le Stade Reims, va percevoir une somme de 14 millions d'euros, avec un bonus de près de 3 millions d'euros. Bonne pioche pour Monaco,



Christian Maghoma

Axel Disasi a saisi sa chance en Ligue 1 avec Reims la saison dernière, solide en défense et aussi pour dans les relances, il peut prétendre à la place de titulaire sur le Rocher, en dépit de la concurrence avec Kamil Glik ou encore Jemerson.

Après avoir résilié son contrat avec Desportivo Aves relégué en D2 au Portugal, le milieu récupérateur international congolais Aaron Tshibola (25 ans) est retourné à Kilmarnock en D1 Ecossaise en joueur libre de tout contrat. Et il a signé dans ce club où il avait passé deux saisons (2018 et 2019) disputant



Benoît Badiashile

quarante-trois matchs et un but marqué, avec comme coéquipier l'ancien capitaine des Léopards, Youssouf Mulumu. Cette fois-ci, il retrouve un autre binationnel congolais, Nicke Kabamba, arrivé la saison dernière. Kilmarnock a débuté la saison le samedi 1er août 2020 par une défaite sur la pelouse d'Hibernian (1 but à 2). Aaron Tshibola a débuté la partie, avant d'être remplacé à la 84e minute par Whitehall. Un autre international congolais, Chadrac Muzungu va évoluer à l'US Boulogne en National (D3 France) où il est prêté avec option d'achat par Almeria (D2 Espagne). A



Chadrac Muzungu

Boulogne, l'ancien attaquant de l'AC Ujana et V.Club, passé par ENPPI en Egypte espère avoir suffisamment du temps de jeu, lui qui a évolué avec la réserve d'Almeria en D4 espagnole. Muzungu compte tout donner et participer à une éventuelle montée de Boulogne en L2 française. Le jeune défenseur central binationnel Christian Maghoma (22 ans), jeune frère du milieu l'international congolais Jacques Maghoma, est pisté par Blackburn Rovers (D2 Angleterre). Formé à Tottenham Christian Maghoma, il a refusé de prolonger dans son club formateur.

Très attendu à Twente au Pays-Bas, Christian Maghoma a signé l'année dernière, à la surprise générale, au club polonais de l'Arka Gdynia pour trois ans. Libre de tout contrat après avoir mis fin à son contrat avec le club polonais, il a été sur les tablettes du Celtic Glasgow avant que le club écossais ne signe le Nigérian Balogun en provenance d'Udinese en Italie. A Arka Gdynia, il a disputé vingt et un matchs comme titulaire toutes compétitions confondues. L'on attend voir si Blackburn va le faire revenir en Angleterre.

Martin Engimo

FOOTBALL

Kebano et Fulham reviennent en Premier League

Après une saison en Championship, Fulham a rejoint l'élite du football anglais, accompagnant Leeds United et West Bromwich Albion, grâce à sa victoire en finale de play-off de la D2 anglaise. Homme providentiel de cette fin de saison à Fulham, Neeskens Kebano a inscrit cinq buts dans les quatre derniers matchs de son club, même s'il n'a pas marqué en finale contre Brentford.

Le milieu de terrain international congolais Neeskens Kebano jouera à nouveau en Premier League anglaise avec Fulham la saison prochaine, s'il n'est pas transféré au cours de ce mercato d'été. En finale de play-off de la Championship pour accéder dans l'élite du football anglais, Fulham a battu, le 4 août, à Wembley Brentford par deux buts à un aux prolongations, grâce à un doublé du défenseur Joe Bryan (105e et 117e minute). Etant sorti sur blessure lors du précédent match contre Cardiff City, le Congolais était incertain pour cette finale. Mais il a bien tenu sa place, sorti à la 81e minute, alors que les deux équipes étaient à égalité de zéro but partout.



Neeskens Kebano vainqueur de la finale du Play-off de la Championship avec Fulham

Neeskens Kebano a été l'homme de fin de saison à Fulham, quasiment l'artisan du retour de Fulham en Premier League. Il a inscrit cinq buts dans les cinq derniers matchs disputés par Fulham, étant l'homme providentiel du club. Arrivé dans le club londonien en 2016, il a traversé de moments difficiles, jusqu'à jouer avec la réserve du club. Mais cette fin de saison a été révélatrice pour l'ancien joueur de Genk qui a littéralement emmené Fulham en Premier League.

Il a commencé par signer un doublé contre Sheffield Wednesday le 18 juillet (victoire de Fulham 5 buts à 3), avant de marqué contre Wigan le 22 juillet (un but partout). Keba-

no a ensuite marqué le deuxième but contre Cardiff City le 27 juillet (victoire 2 buts à 0), avant de marquer à nouveau contre le même club le 30 juillet. Donc, il a marqué cinq buts en quatre rencontres, avant de rester muet lors de la finale des plays-offs de la Championship contre Brentford.

L'on rappelle que le joueur bénéficie de la confiance du sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo, Christian Nsengi Biembe, qui l'avait convoqué lors de deux premiers matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021, contre le Gabon à Kinshasa (0-0) et la Gambie à Banjul (deux buts partout).

M.E.

IMPÔTS

Sessions de sensibilisation et de formation sur l'E-Tax

Afin de permettre aux agents des impôts et aux contribuables de maîtriser la nouvelle application E-Tax, le ministère des Finances et du Budget a initié le 4 août des sessions en interne.

Les formations sur E-Tax (système de gestion des impôts et taxes) s'inscrivent dans le cadre du vaste programme de réformes mis en œuvre par le ministère des Finances et du Budget visant la sécurisation des recettes et la rationalisation des dépenses.

Ainsi, les agents travaillant à la division gestion et contrôle à l'Unité des grandes entreprises (UGE) et à l'Unité des moyennes entreprises (UME) prennent part à l'atelier ouvert par Lambert Ifoko, directeur de la fiscalité des grandes entreprises et chef de projet métiers E-Tax qui avait à ses côtés Guy Noël Londongo, directeur des systèmes d'information au ministère des Finances et du Budget.

E-Tax va permettre de gérer les métiers de l'impôt depuis la déclaration, la liquidation jusqu'au paiement. La nouveauté par rapport à l'ancien



Une vue des agents des impôts lors de la formation sur l'E-tax Crédit photo: Adiac»

système est que le nouveau portail contribuable permet de faire un maximum d'obligations en ligne sans se déplacer, notamment les déclarations et le paiement. « Avec cette application, le

gestionnaire va recevoir les déclarations, les saisir, enregistrer les données jusqu'à l'état de liquidation », a précisé Lambert Ifoko. À travers les modules qui feront l'objet de la for-

mation, à savoir prendre en charge les déclarations, saisir les données et toutes les informations concernant le paiement et tout ce qui est module pour les statistiques, les agents des impôts chargé

de la gestion et du contrôle auront tous les outils nécessaires pour pouvoir traiter les dossiers qu'ils reçoivent. Pour le contribuable, l'atelier de sensibilisation du système de gestion des impôts et taxes à l'intention des différentes structures rattachées à l'UGE qui a également été lancé a pour avantage de connaître l'historique des opérations, la traçabilité et la transparence des actions effectuées par les utilisateurs. Ainsi, les contribuables ne seront plus obligés de venir dans les services d'assiette pour accomplir leurs formalités. Signalons que dans cette phase de cohabitation, les contribuables vont gérer les deux systèmes en même temps, à savoir saisir la TVA avec le nouveau système E-Tax et les anciens impôts avec l'ancien système Systaf (Système de traitement automatisé de la fiscalité).

Hervé Brice Mampouya

COVID-19

L'Askim fait don de kits de protection au CSI Alphonse-Kitombo

L'Association Kiminou (Askim) que dirige Christo-Colomb Kiminou a récemment octroyé du matériel de protection contre le coronavirus au CSI Alphonse-Kitombo situé à Voungou, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire.

L'Askim s'est mobilisée à distribuer des kits d'équipement de protection individuelle à destination du personnel de santé exerçant dans le centre de santé intégré (CSI) de Voungou, quartier où se trouve son siège social. Composé

le donateur pour son importante contribution dans la lutte contre la maladie à coronavirus dans le pays.

Après avoir accompli son geste, le président de l'Askim, Christo-Colomb Kiminou, a indiqué qu'il était

sinés et nos emplois. Alors serons nous les coudes en suivant les directives et orientations du gouvernement afin de barrer la voie à cette maladie », a-t-il dit.

Mais, avant cette activité, l'Askim a organisé au sein de son siège une séance de sensibilisation à l'endroit des notables du quartier Voungou. L'objectif de cette activité est d'informer sur le coronavirus en leur remettant des kits de protection. Profitant de l'occasion, le président de cette association a invité ses notables à ne pas baisser de garde pour se protéger et protéger leur entourage. Ces derniers ont à leur tour encouragé l'organisation à continuer dans ce sens pour que la maladie soit définitivement vaincue non seulement à Pointe-Noire mais également dans tout le pays. Pour la petite histoire, l'Askim est une association apolitique régie par la loi 1901, cette jeune association a pour objectif de promouvoir le développement communautaire à travers les actions d'insertion, de réinsertion et d'assistance sociale, contribuer à l'amélioration de la santé des personnes démunies, favoriser l'accès à l'éducation, à la scolarisation et à la formation des enfants orphelins et créer de petites et moyennes unités socio-productives en faveur des jeunes sans emploi.

Hugues Prosper Mabonzo

SEMAINE DU DOCUMENTAIRE À L'IFC

L'appel à participation au workshop créatif lancé

Ouvertes le 1er août, les inscriptions pour participer à ce workshop créatif de réalisation de court métrage, qui sera animé par le réalisateur sénégalais Gaï Ramaka, seront clôturées le 31 août.



L'activité entre dans le cadre de la semaine du documentaire que l'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire organisera du 9 au 14 novembre prochain en collaboration avec l'association sénégalaise Gorée Cinéma Lab. L'événement se déroulera sur le thème « Filmer la ville et les gens ». Le workshop créatif a pour objectif d'inciter dix jeunes créateurs à poser une réflexion filmique sur le milieu urbain et les différents enjeux sociétaux qui y surgissent. Elle consistera en la production de courts métrages documentaires de 5 à 10 minutes centrés sur des sujets pris dans l'environnement particulier de Pointe-Noire.

L'atelier créatif qui sera assuré par le producteur et réalisateur sénégalais, Joseph Gaï Ramaka, débutera en octobre avec l'étape de la préparation pour s'achever en novembre par l'étape de l'écriture et la réalisation des projets. Les films qui seront produits au cours du Workshop seront projetés lors d'une soirée spéciale à l'IFC dans le cadre de la semaine du documentaire.

Les personnes intéressées peuvent déjà remplir le formulaire de candidature disponible en pièce jointe, en ligne sur la page Facebook de l'IFC à Pointe-Noire et sur le site www.goreecinema.com. Ce formulaire est à compléter et à envoyer par mail à secretariat@ifc-pointenoire.com et info@goreecinema.com accompagné d'un curriculum vitae. « Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas traités », précise le communiqué de presse de l'IFC sur l'activité. Les futurs candidats trouveront aussi sur la page Facebook de l'IFC à Pointe-Noire et sur le site www.goreecinema.com le livret de présentation du workshop en pièce jointe.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Les agents de santé et les membres d'Askim/crédit photo Adiac

essentiellement de visières et de masques de protection, ce don vient une fois de plus appuyer les actions du comité local de riposte au coronavirus. L'acte a été salué par les heureux bénéficiaires qui n'ont pas manqué de remercier

important de respecter scrupuleusement les mesures barrières afin de briser la chaîne de contamination. « Aujourd'hui, le nombre de personnes contaminées ne fait qu'augmenter et cela peut bien pénaliser nos familles, nos bu-

PARTENARIAT

La représentante de la FAO satisfaite de la collaboration avec le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Arrivée au terme de sa mission de travail en République du Congo, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Suze Percy Filippini, a dressé le bilan de son institution, le 5 août dernier.

Très émue à sa sortie de sa voiture de commandement, Suze Percy Filippini, qui est venue faire ses adieux à la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (MPSB), Bélinda Ayessa, a profité de l'occasion pour dresser le bilan de ces deux institutions. Pour elle, le partenariat entre la FAO et le MPSB en cinq ans de service accompli, est positif.

« Je tenais ce matin à venir saluer la directrice générale du MPSB, Bélinda Ayessa, qui est une amie que j'admire pour son travail, sa ténacité, et sa foi dans le développement d'une culture ouverte sur le monde. Je voulais vraiment la féliciter, lui sou-

«...Cet espace est une maison ouverte aux artistes, aux chercheurs, et aux jeunes non seulement du Congo, mais aussi de la sous-région. Le MPSB est devenu un lieu où tous ceux qui viennent comme touristes au Congo passent »



Suze Percy Filippini et Bélinda Ayessa (crédit photo/DR)

haïter bon courage, et lui dire qu'elle est déjà une pièce maîtresse dans l'histoire du Congo », a déclaré Suze Percy Filippini à la presse.

Avant de quitter définitivement le MPSB qu'elle a visité plusieurs fois en cinq années de service au Congo, la représentante sortante de la FAO au Congo s'est inclinée devant la sépulture de l'explorateur franco-italien Pierre Savorgnan de Brazza. A sa sortie, elle a peint l'image de cet espace devenu incontournable pour tout visiteur censé connaître l'histoire du Congo. « Ce matin nous avons pu ensemble passer en revue certaines réalisations du Mémorial. Cet espace est une maison ouverte aux artistes, aux chercheurs, et aux jeunes non seulement du Congo, mais aussi de la sous-région. Le MPSB est devenu un lieu où tous ceux qui viennent comme touristes au Congo passent ».

Comme pour se dire adieux, la directrice générale du MPSB a remis à son hôte de marque le chef-d'œuvre de l'art verrier aux effigies du Mémorial et des ouvrages sur l'explorateur franco-italien, pour garnir sa gibecière.

Notons que Suze Percy Filippini a été affectée comme représentante de la FAO en Zambie.

Bruno Okokana

CEEAC

De nombreux défis à relever dans le domaine culturel, selon Christian NDombi

Le nouveau président du Conseil des ministres de la Culture de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Dr Christian NDombi, vient de publier une réflexion sur les priorités de la nouvelle équipe de cette organisation sous-régionale qui vient d'être mise en place.

Au moment où le Congo prend la présidence du Conseil des ministres de la Culture de la CEEAC, le Dr Christian NDombi, chef du secteur culturel, bureau régional de l'Unesco, a voulu partager des réflexions qui pourraient, d'après lui, « contribuer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale de développement, de promotion et de valorisation de la culture en Afrique centrale ».

En effet, le Congo a été désigné pour présider, pendant un an, le Conseil des ministres de la Culture de la CEEAC institué en mai 2015, au Tchad. Dans la conjoncture actuelle, Christian NDombi estime que pour le Congo, « c'est sans doute un grand défi qui est à sa portée », puisque le pays a déjà abrité, « avec succès », le premier Conseil des ministres de la Culture, en novembre 2018 à Brazzaville ».

Durant ce mandat, a-t-il dit, plusieurs dossiers seront à l'ordre du jour, notamment : l'impact de la Covid-19 sur la promotion de la culture et les acteurs culturels, mais aussi l'élaboration d'une nouvelle stratégie

régionale de développement, de promotion et de valorisation de la culture et la sous-représentation de l'Afrique centrale sur les différentes listes du patrimoine mondial de l'humanité.

En outre, il a fait observer que « l'Afrique centrale est une région dont la richesse, et surtout la diversité culturelle ne fait aucun doute, mais celle-ci est peu connue, peu valorisée. Il faut en faire la promotion et la valorisation ».

A titre d'exemples, sur mille cent-vingt-un biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, l'Afrique centrale, a-t-il déploré, ne compte que douze sites dont la plupart est sur la liste du patrimoine mondial en péril. Sur huit cent soixante-neuf biens culturels inscrits sur cette même liste, ce continent n'a qu'un seul site culturel, celui de la ville historique et archéologique de Mbanza Kongo en Angola, inscrit en 2017. Enfin, sur 549 éléments inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, l'Afrique centrale n'a que deux éléments : la musique polyphonique des



Dr Christian NDombi

pygmées (Aka de la RCA), et les tambours du Burundi.

De ce fait, les biens africains, a-t-il relevé, ne comptent que douze sites dont la plupart sont sur la liste du patrimoine mondial en péril.

« L'Afrique centrale peut pallier la situation »

Il est clair que l'Afrique centrale, malgré sa richesse culturelle et sa diversité est sous-représentée sur les listes du patrimoine mondial de l'humanité. Mais, le nouveau président du Conseil

des ministres de la culture de la CEEAC pense que les Etats de la sous-région « sont capables de pallier cette situation ».

Pour preuve, Christian NDombi a cité trois pays (le Congo, le Cameroun et la RDC) qui ont présenté des dossiers de candidature au festival « le NGuon), de l'Ouest du Cameroun et « la Rumba » congolaise pour leur inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. « Un vrai défi dont le succès fera la fierté de l'Afrique centrale et d'abord de la CEEAC ».

Le patron du secteur culture pense que l'inscription d'un site ou d'un élément sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité est un « label » pour le développement de la culture et la promotion du tourisme. Dans ce sens, il pense qu'il faut encourager « l'établissement de la passerelle entre culture et tourisme, et développer l'économie de la culture à travers les industries culturelles, créatrices et génératrices d'emplois et de revenus ».

Rappelons que c'est en 2012 et 2013 que l'Unesco, en collaboration avec l'Organisation internationale de la francophonie, a accompagné la CEEAC et ses Etats membres dans le processus qui a conduit à l'adoption par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la « stratégie sous-régionale de promotion et de développement de la culture » pour la période 2014-2020.

« Il s'agit d'un instrument normatif de référence pour toute la région, une espèce de boussole pour le développement, la promotion et la valorisation de la culture en Afrique centrale. Mais on peut déplorer, avec beaucoup d'amertume, le manque de vulgarisation de cette stratégie et surtout l'absence d'appropriation de ce document par les Etats eux-mêmes et par les acteurs culturels », a-t-il relevé.

La nouvelle stratégie régionale devra, selon lui, se traduire « par le travail des experts, mais surtout par, ce que les Etats de l'Afrique centrale veulent faire de la culture ».

Yvette Reine Nzaba